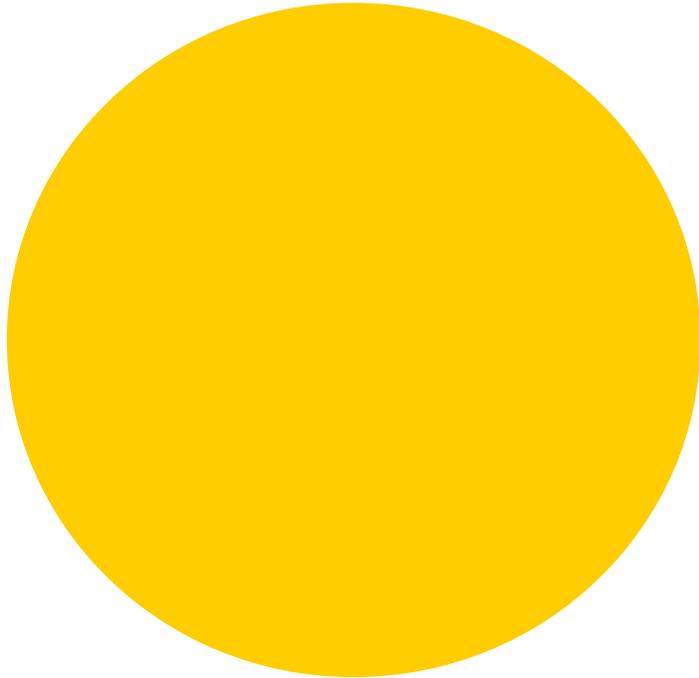


DÉLOCALISATIONS ET RELOCALISATIONS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE : ENTRE MYTHES ET RÉALITÉS

Janvier 2022

Bpifrance Le Lab



Mythe ou réalité ?

1

Il n'y a plus d'industries en France.

MYTHE : 85% des PME-ETI industrielles ont leurs sites de production en France et 25% se déclarent « 100% Made in France » (avec une production et des approvisionnements uniquement français).

Notre échantillon montre trois réalités industrielles : les « 100% Made in France », les « Mixtes » (61% de l'échantillon, avec une production française et des approvisionnements en tout ou partie étrangers) et les « Globalisées » (13% de l'échantillon, production et approvisionnements en tout ou partie étrangers).

2

La France n'est plus une terre d'accueil pour de nouveaux sites industriels.

MYTHE : 26% des dirigeants déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production; pour 75% d'entre eux, l'investissement se fera en France.

3

Les mouvements de délocalisation sont passés de mode.

MYTHE : certes, les entreprises qui comptent délocaliser dans les 5 prochaines années sont minoritaires (3,5% de l'échantillon total) mais le sujet reste d'actualité pour les entreprises les plus internationalisées. Les Mixtes et les Globalisées sont respectivement 4% et 9% à prévoir une délocalisation, et 24% et 42%, respectivement, se déclarent indécises quant à une délocalisation future. Ces entreprises ont été fortement incitées à délocaliser dans les 5 dernières années (plus que la moyenne des répondants), notamment pour maintenir les relations contractuelles avec leurs clients.

4

Les enchères inversées : un phénomène qui n'a pas disparu.

REALITE : 15% des répondants ont été soumis à ce système durant les 5 dernières années. Les entreprises ayant connu ce système d'enchères sont aussi particulièrement poussées à la délocalisation (51% d'entre elles ont été poussées ces 5 dernières années, soit 30% de plus que l'échantillon global). C'est dans l'automobile que les enchères inversées sont les plus utilisées.



Mythe ou réalité ?

La relocalisation va sauver l'industrie française.

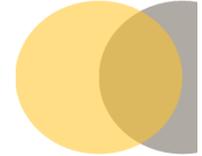
5

MYTHE mais... : les industriels ont clairement une opinion favorable à propos de la relocalisation. 80% considèrent que la relocalisation est possible dans leur filière. Et parmi les entreprises qui comptent relocaliser dans les 5 prochaines années, la moitié de leurs dirigeants mentionne la conviction comme motivation de leur choix.

Des éléments conjoncturels, tels que les tensions sur les chaînes d'approvisionnement appuient cette conviction, et d'autres plus structurels, comme la transition climatique pourraient s'y ajouter.

La mise en œuvre n'est cependant pas évidente, car elle dépend de tout un écosystème, en commençant par les clients. Près de 2/3 des entreprises qui ne comptent pas relocaliser l'expliquent par le besoin de rester à proximité de leurs clients.

Les mouvements de relocalisation sont bien réels, et semblent même supérieurs à ceux de délocalisation. Mais il est important d'en avoir un ordre de grandeur : seule une entreprise Globalisée sur 5 compte relocaliser dans les 5 prochaines années (quasiment aucune pour les Mixtes).



6

Les têtes de filière sont en partie responsables des mouvements de délocalisation et de relocalisation.

REALITE : la part des Grands Groupes dans la composition du portefeuille clients des entreprises qui délocalisent est plus élevée que dans l'échantillon global. Et 56% des répondants estiment qu'il est difficile de relocaliser dans leur filière si le principal donneur d'ordre ne le fait pas en premier (c'est 65% pour l'automobile, 63% pour le ferroviaire et pour l'aéronautique).

7

Les coûts de production sont la raison principale de la délocalisation ou de la non relocalisation.

MYTHE/REALITE : les coûts de production sont une des raisons qui motivent ces choix, mais ils sont loin d'être la seule, et toutes les entreprises ne sont pas logées à la même enseigne. La proximité client ressort comme un élément central, parmi d'autres motivations, comme l'accès aux compétences ou l'écosystème de fournisseurs.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION : ECHANTILLON ET DEFINITIONS
2. LOCALISATION DE L'INDUSTRIE FRANCAISE
3. DELOCALISATIONS : PEU NOMBREUSES MAIS BIEN PRESENTES
4. RELOCALISATIONS : UN MOUVEMENT REEL AVEC DES DIFFICULTES SPECIFIQUES
5. TROIS PROFILS INDUSTRIELS : TROIS REALITES DIFFERENTES
6. LES FILIERES : DES SPECIFICITES FACE AUX DELOCALISATIONS ET AUX RELOCALISATIONS



La crise économique qui a suivi la crise sanitaire a mis sous tension les chaînes d'approvisionnement et relancé le débat sur l'état de la production industrielle en France. Plusieurs analyses ont évoqué les maux : désindustrialisation continue depuis plusieurs décennies, délocalisations et manque d'attractivité de la France en termes d'investissements, disponibilité de la main d'oeuvre à bas coûts en Asie et en Europe de l'est.. Et on peut souvent lire aussi les solutions : robotisation, investissements massifs dans la modernisation ou le rétablissement de filières en France...

Mais quelle est la réalité industrielle en France ? Que pensent **les dirigeants industriels des PME et des ETI** des mouvements de relocalisation et de délocalisation ? Où pensent-ils investir ? Et pour quelles raisons ?

Nous avons souhaité leur poser ces questions, car au fond, c'est eux qui connaissent le mieux leurs actions à venir, ainsi que les motivations de leurs choix.

Les réponses recueillies nous éclairent sur des facteurs peu connus :

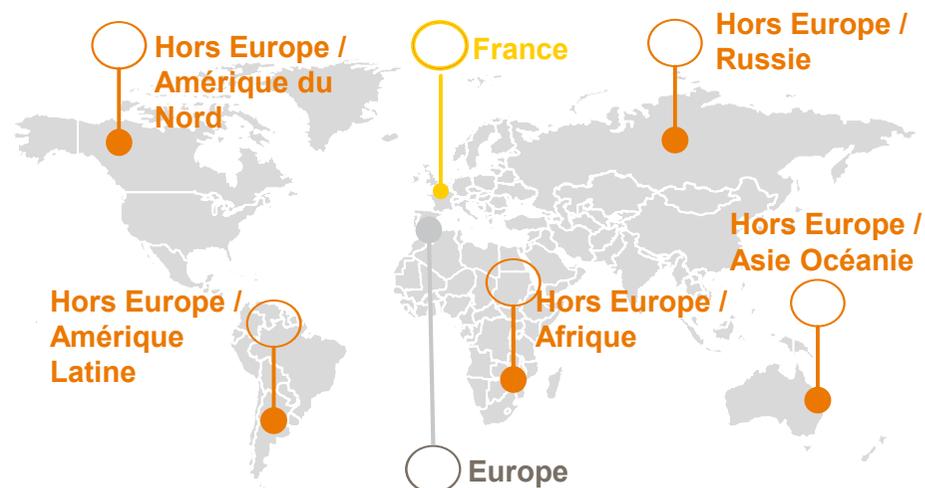
- la localisation actuelle des sites de production des PME et des ETI entre France, Europe et pays hors Europe,
- les mouvements récents ou à venir de relocalisation et délocalisation de ces sites de production,
- et les spécificités au sein de certaines filières.

Nous attirons enfin l'attention sur le fait que certains échantillons utilisés sont petits (moins de 100 répondants). Nous avons néanmoins choisi de les laisser à titre illustratif.

Quelques définitions utilisées dans l'étude

- L'étude aborde la question des mouvements de délocalisation et relocalisation des PME et ETI industrielles. Mais avant tout, nous avons voulu comprendre où se trouvent les activités productives de ces PME et ETI industrielles.
- Nous avons pour cela analysé d'abord la **localisation des « sites de production »**. Nous avons choisi le terme de site de production pour bien distinguer la production des sièges sociaux, car ce sont bien les usines, les laboratoires, les ateliers dont il s'agit dans cette étude.
- Ces sites de production peuvent se trouver en France, en Europe ou hors Europe (avec, au choix, plusieurs continents, cf image à droite). C'est la distinction géographique retenue dans l'étude.
- Ensuite, on aborde les **délocalisations**. Nous avons retenu une définition large, qui inclut le transfert total ou partiel de production d'un pays à l'autre, ainsi que l'extension d'activités à l'étranger.
- Enfin, par **relocalisation** nous entendons la stratégie consistant à rapatrier, dans le pays d'origine de la société mère, une partie ou la totalité d'une activité productive qui avait été auparavant délocalisée ou, plus généralement, une activité qui avait été installée hors France.

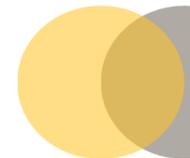
Répartition géographique retenue des sites de production / outils industriels





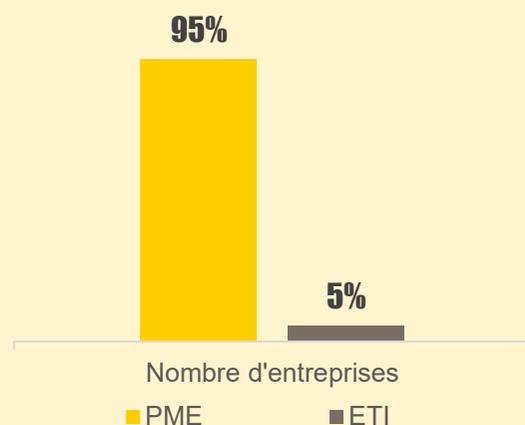
Filières, un terme courant mais statistiquement inexistant

- Les données statistiques de l'INSEE s'appuient sur les codes NAF. Ces codes désignent, en simplifiant, un secteur et une typologie de biens produits selon des définitions établies au niveau de l'OCDE.
- Or, dans le langage commun, on utilise le mot « filière » : on parle de filière automobile, aéronautique, de la santé. Leur liste a été dressée par le Comité Stratégique des filières. Les codes NAF ne sont pourtant pas associés à des filières; il n'existe pas de correspondance.
- Pour pouvoir analyser l'industrie par filière et ainsi reproduire la réalité économique, leurs spécificités en matière de marché, d'environnement concurrentiel et de comportements en matière de relocalisation et délocalisation (y a-t-il des filières plus concernées que d'autres?), nous avons demandé aux dirigeants de nous indiquer la (les) filière(s) auxquelles appartiennent leurs clients. Cela a permis de recenser la réalité des différents marchés dans lesquels interviennent les industriels : un même plasturgiste peut produire des pièces pour l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire. Les codes NAF, étant uniques, ne permettent pas de représenter cette diversité, alors que chaque filière a des environnements concurrentiels spécifiques auxquels sont confrontés les industriels. A chaque filière son problème. C'est ce que l'on montrera dans cette étude, sur quelques exemples statistiquement significatifs.



1382 PME et ETI industrielles sondées entre le 2/09 et le 5/10

Notre échantillon représentatif
des PME-ETI industrielles et de services à l'industrie :
1382 répondants



Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, 2013 répondants TPE incluses, 35 711 industriels interrogés, échantillon exploité de 1382 répondants.

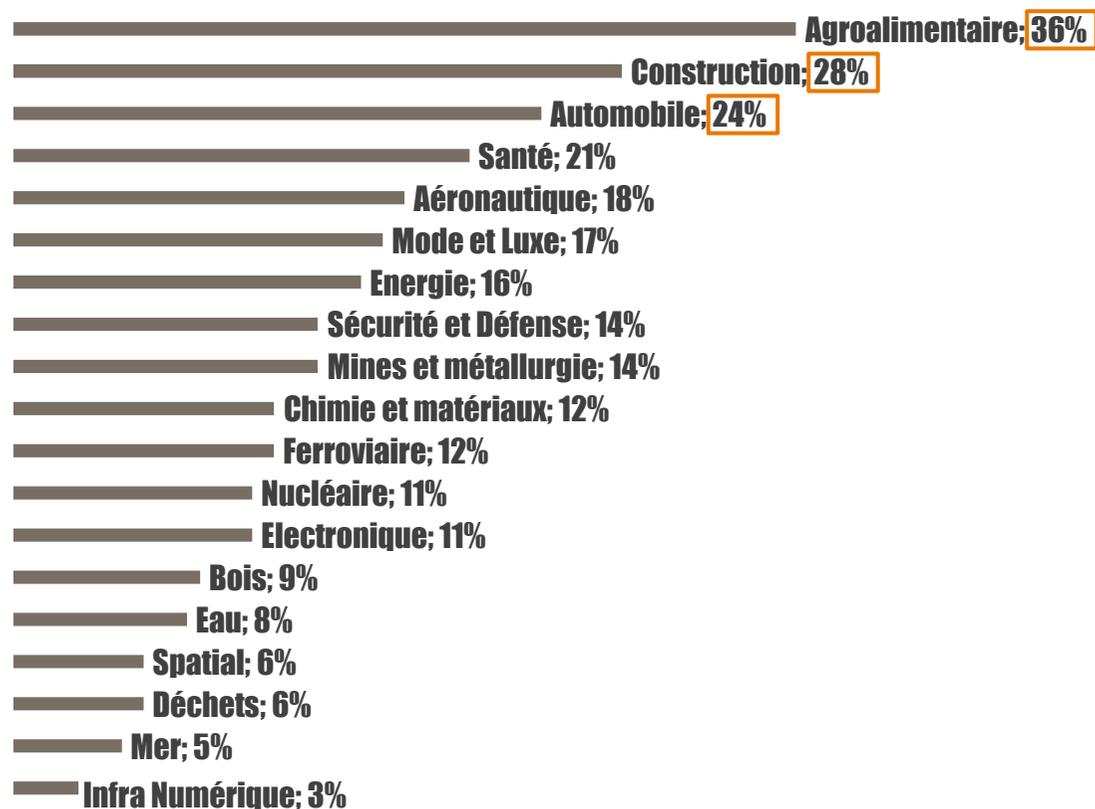
Nota: l'échantillon est réparti uniquement sur la taille (en nombre d'employés) et non pas sur le Chiffre d'Affaire.

- Exclusion des TPE (<10 salariés) : les microentreprises ayant leurs sites de production en France et une clientèle également française, elles ne sont globalement pas concernées par les mouvements de délocalisation et de relocalisation.
- L'échantillon de répondants (1382 hors TPE) a été redressé sur le critère du nombre de salariés.

Parmi les filières les plus représentées, l'agroalimentaire (35%), la construction (27%) et l'automobile (25%)

A quelle(s) filière(s) industrielle(s) appartiennent vos clients ?

Plusieurs choix de réponses possibles - 1382 réponses exploitées



- En ligne avec les statistiques nationales, l'Agroalimentaire arrive en tête parmi les filières les plus représentées dans l'industrie : systèmes de fabrication de plats préparés, fabrication industrielle d'aliments, quelques boulangers...
- La filière de la Construction : des fabricants de composants (plâtre, céramique..) ou de machines, ainsi que les industries extractives...
- L'Automobile : les fabricants de matériels de transport, mécanique de précision, plasturgistes...
- En moyenne, les dirigeants ont sélectionné 3 filières sur la liste proposée.

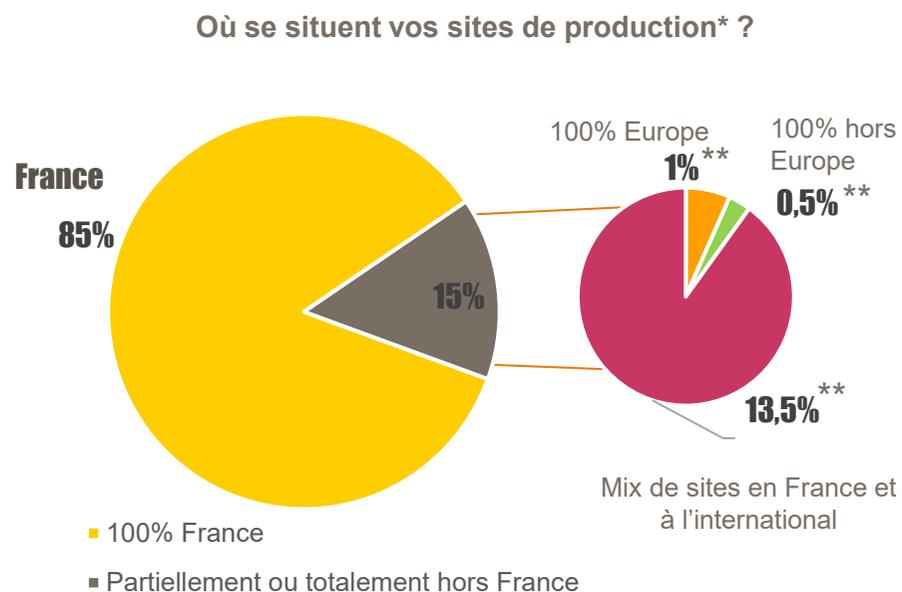
Note méthodologique

- Les filières sont issues de la liste du Comité stratégique des filières.



85% des PME et ETI industrielles ont leurs sites de production uniquement en France

Etat des lieux actuel



- La **majorité** des entreprises déclare avoir leurs sites de production en **France** :
 - **85% ont l'intégralité de leur production en France.**
 - 13,5% ont des sites de production en France et à l'international.
- Seules 1,5% des PME-ETI industrielles produisent totalement hors de nos frontières :
 - 1% ont leurs sites de production intégralement en Europe (hors France).
 - 0,5 % ont l'ensemble de leurs sites de production hors Europe.

*Les dirigeants pouvaient préciser le pourcentage de répartition de leurs sites de production entre la France, l'Europe et les pays hors Europe (4 pourcentages proposés : 0%-25%-50%-100%).

**Ces données sont sur l'échantillon global : 13,5 % de l'échantillon global produisent en France et à l'international. 1% de l'échantillon global produit en Europe (hors France) et 0,5% produit hors Europe.

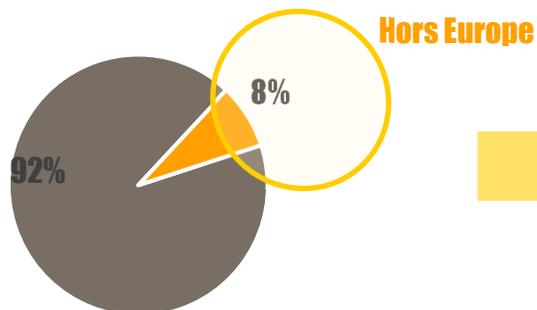
Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

FOCUS : lorsque le site de production n'est pas en Europe, l'Asie est le continent privilégié

Etat des lieux actuel

- 8% des répondants ont au moins un quart de leurs sites de production en dehors de l' Europe (l'essentiel produisant à la fois en Europe et hors d'Europe – seuls 0,5% ont l'ensemble de leurs sites de production hors Europe).
- Les sites de production non Européens sont en Asie dans plus d'un cas sur trois.

Où se situent vos sites de production* ?

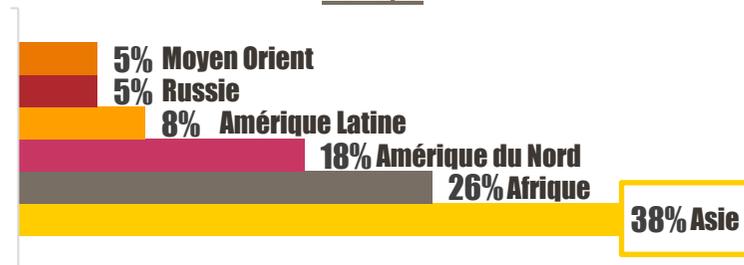


- Partiellement ou totalement en France et en Europe
- Partiellement ou totalement hors Europe

*Les dirigeants pouvaient préciser le pourcentage de répartition de la localisation de leurs sites de production entre la France, l'Europe et les pays hors Europe (4 pourcentages proposés : 0%-25%-50%-100%).

Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 110 répondants.

Répartition par continent des entreprises ayant tout ou partie de leur production hors Europe

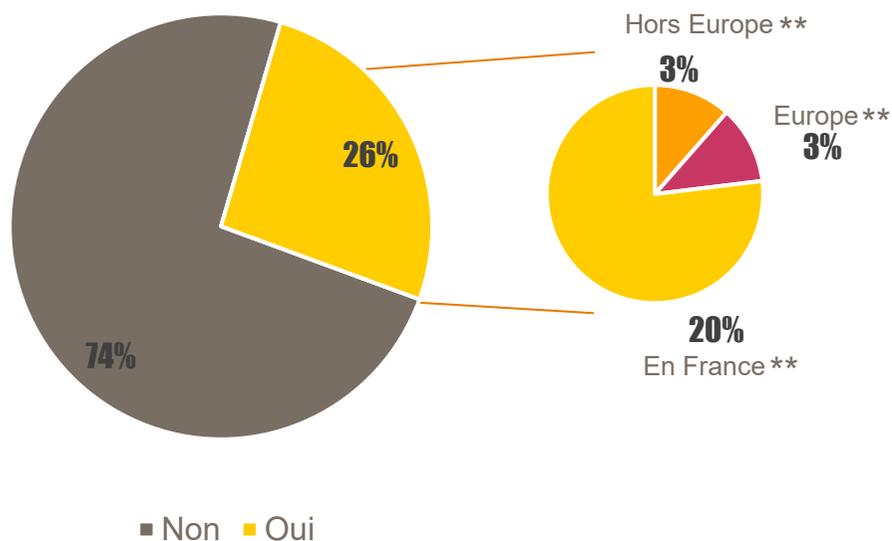


Base: entreprises ayant entre 25% et 100% de leurs sites de production hors Europe. A titre d'exemple, 38% des industriels ayant des sites de production hors d'Europe en ont au moins 25% en Asie.

26% des industriels envisagent de développer de nouveaux sites de production, qui seront majoritairement en France

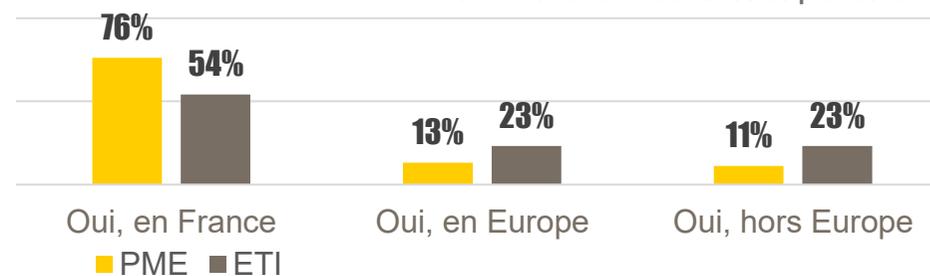
Projections

Pensez-vous développer un ou plusieurs nouveau(x) centre(s) de production ?



- Parmi les PME et ETI industrielles qui veulent ouvrir des nouveaux sites de production, les trois quarts déclarent vouloir le faire en France.
- Hors France, les nouveaux investissements concernent autant l'Europe que les pays hors Europe.
- En revanche, plus les entreprises sont grandes, plus elles font des investissements à l'international.
- Les ETI répartissent leurs nouveaux sites entre la France (54%) et l'international (23% en Europe et 23% Hors Europe, soit 46%).

Répartition par géographie et taille - entreprises ouvrant de nouveaux sites de production



*Les dirigeants pouvaient préciser le pourcentage de répartition de la localisation de leurs nouveaux sites de production entre la France, l'Europe et les pays hors Europe (4 pourcentages proposés : 0%-25%-50%-100%).

Ces données sont sur l'échantillon global : 20% de l'échantillon global comptent ouvrir en France . 3% de l'échantillon global comptent ouvrir en Europe (hors France) et 3% de l'échantillon global comptent ouvrir hors Europe.

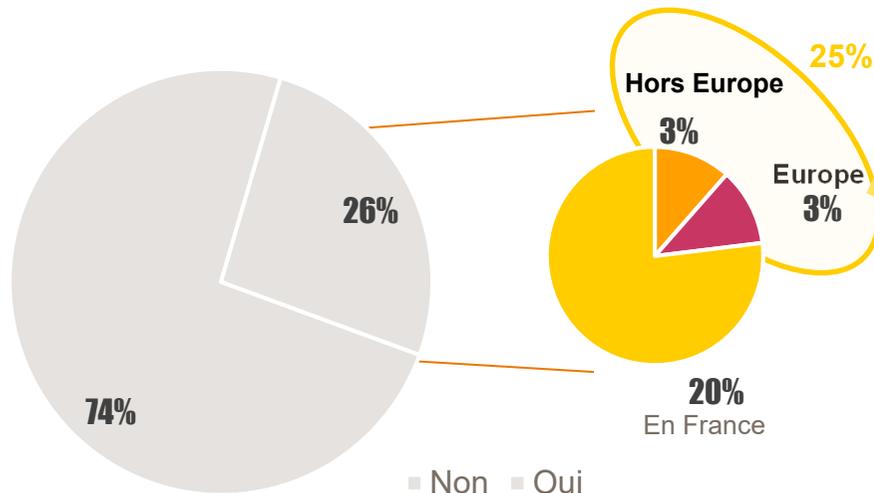
Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

Base: échantillon des PME et ETI souhaitant ouvrir un nouveau site de production, 351 répondants 25% de l'échantillon.

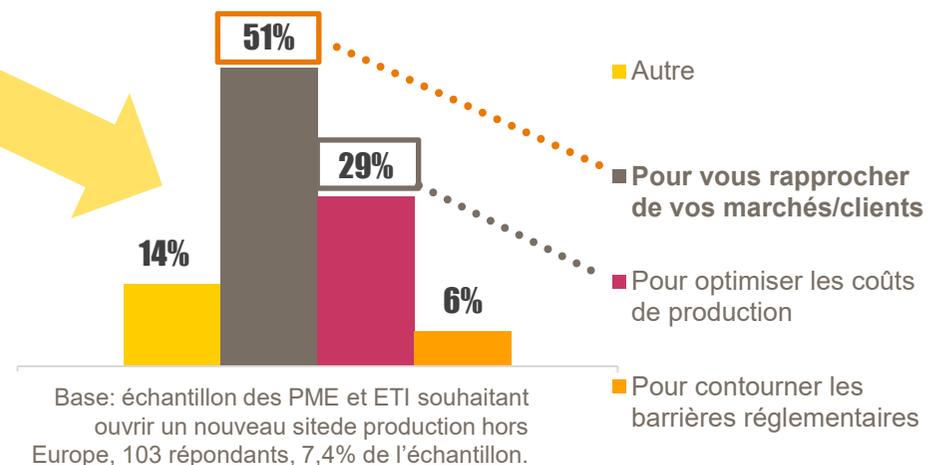
Mais un quart des projets d'ouverture de sites de production sont hors de nos frontières

Projections

Pensez-vous développer un ou plusieurs nouveau(x) centre(s) de production ?



Si vous avez répondu « Oui en Europe » ou « Oui Hors Europe » à l'ouverture de nouveaux sites de production pour quelles raisons principales ? (plusieurs réponses possibles)



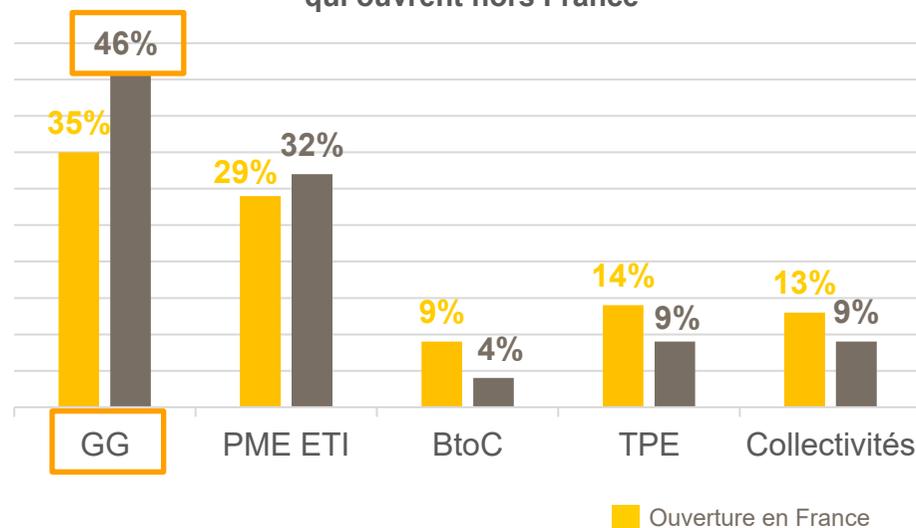
- L'installation à proximité de ses propres clients oriente en premier lieu le choix des dirigeants qui déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites en dehors de la France. Les coûts de production (arrivant en deuxième place parmi les raisons de création de sites de production hors de France) ne sont donc pas la raison qui domine dans la prise de décision du dirigeant.

Source : Bpifrance Le Lab, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

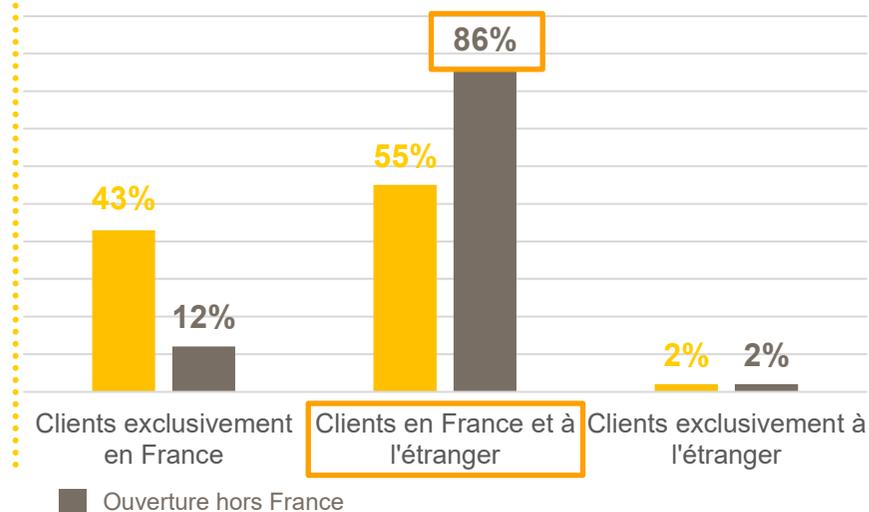
Des clients parmi les Grands Groupes et présents à l'international

La proximité clients est le critère principal de l'ouverture de nouveaux sites de production à l'étranger. Nous proposons donc de regarder la nature des clients selon les entreprises qui ouvrent en France, et hors France.

Analyse comparative des typologies des clients entre les entreprises qui ouvrent en France et les entreprises qui ouvrent hors France



Analyse comparative de la géolocalisation des clients entre les entreprises qui ouvrent en France et les entreprises qui ouvrent hors France



- Les entreprises souhaitant ouvrir de nouveaux sites de production à l'étranger ont plus de clients Grands Groupes (GG) que les entreprises ouvrant en France (46% vs 35% pour celles qui ouvrent en France).
- Les clients des entreprises ouvrant à l'étranger sont aussi plus internationaux : 86% des clients de ces entreprises sont en partie à l'étranger (vs 55% ceux qui ouvrent en France).

*Les dirigeants avaient l'option de préciser le pourcentage de répartition de clients entre la France, l'Europe et les pays hors Europe (4 pourcentages proposés : 0%-25%-50%-100%). Les entreprises ayant des clients en France et à l'étranger ont au moins 25% de leurs clients en France et 25% de leurs clients à l'étranger

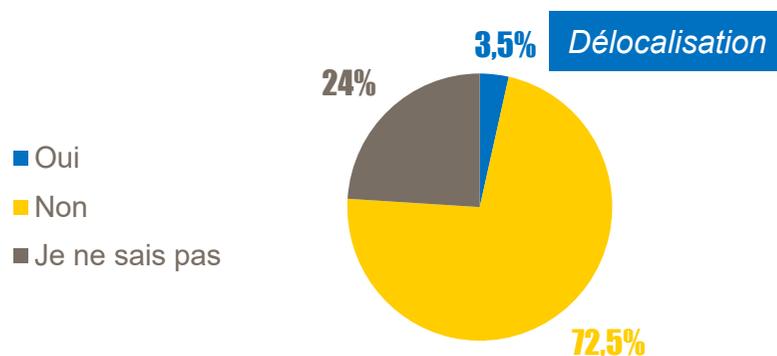
Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants
Relocalisations et Délocalisations | Bpifrance Le Lab



3,5% des PME-ETI industrielles déclarent vouloir engager des actions de délocalisation dans les 5 prochaines années

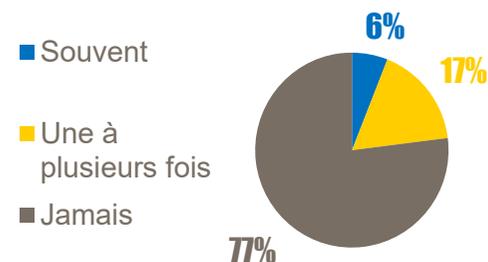
Dans les 5 prochaines années, engagez-vous des actions de délocalisation de tout ou partie de votre outil industriel ou site de production ?

1382 réponses exploitées



Sur les 5 dernières années, à quelle fréquence vos clients/acheteurs vous ont-ils incité(e) à délocaliser ?

1382 réponses exploitées

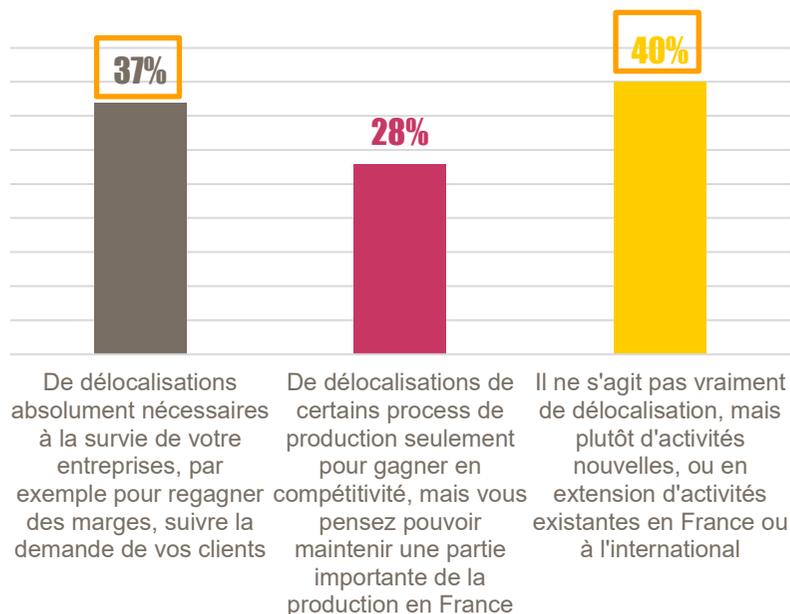


- Les entreprises qui déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années représentent 3,5% de notre échantillon.
- Elles sont 2% en revanche à avoir déjà engagé des actions de délocalisation de tout ou partie de l'outil industriel depuis la crise sanitaire, montrant une tendance en légère hausse.
- Environ un quart de ces industriels (23%) aurait été incité à délocaliser par ses propres clients.

Pour les entreprises concernées, la délocalisation est majoritairement un choix de dernier recours

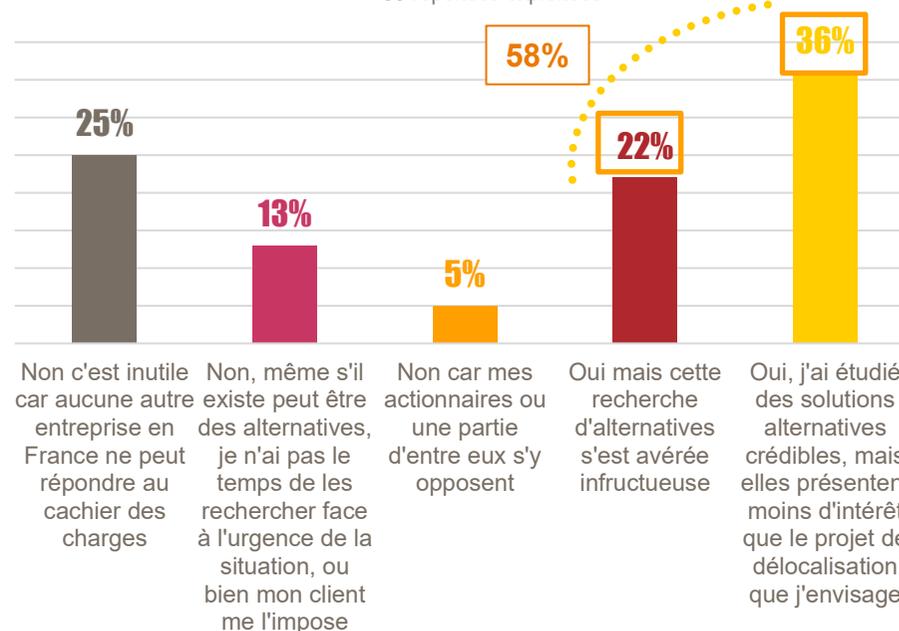
Si vous comptez engager des actions de délocalisation, s'agit-il ?

Plusieurs réponses possibles - 53 réponses exploitées



Si vous comptez engager des actions de délocalisation, avant de prendre cette décision de délocalisation, avez-vous recherché une alternative pour produire en France avec d'autres partenaires ?

53 réponses exploitées



Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

Qui sont les PME et ETI industrielles qui projettent de **délocaliser** ?

53 entreprises - 3,5% de notre échantillon

Qui sont ces entreprises ?

- 3% des PME veulent délocaliser
- 5% des ETI veulent délocaliser
- 6% des entreprises sont des filiales de groupes étrangers

Position sur la chaîne de production :

Des équipementiers soumis à la concurrence internationale

1. Conception
2. Fabrication de biens d'équipements
3. Fabrication de pièces

Délocalisations passées

- **51% ont été incitées à délocaliser par leurs clients sur les 5 dernières années** (contre 18% pour celles qui ne délocalisent pas)
- 2% ont engagé des actions de délocalisation depuis le début de la crise sanitaire

Quelles sont les 3 filières les plus concernées ?

1. Santé
2. Automobile
3. Mode et Luxe

Où sont leurs sites de production ?

Des sites de production en grande majorité en France, mais plus à l'international que les autres :

- 70% ont la totalité de leurs sites de production en France (vs 85% échantillon global)
- 26% ont des sites de production en France et à l'international (vs 13% échantillon global)
- 4% ont la totalité de leurs sites de production à l'étranger (vs 2% échantillon global)

Géocalisation Clients

Des clients présents majoritairement à l'international

- 9% ont une clientèle uniquement Française (vs 41% échantillon global)
- **90% ont des clients en France et à l'international** (vs 56% échantillon global)
- 1% ont leurs clients uniquement à l'étranger (vs 3% échantillon global)

Géocalisation Fournisseurs

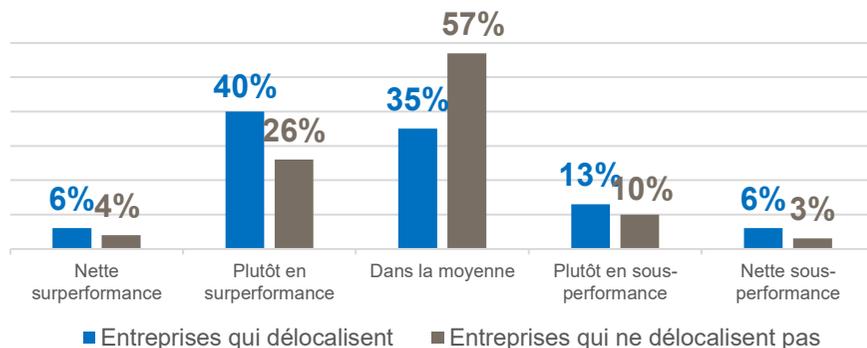
Des fournisseurs internationaux, témoignage d'une chaîne d'approvisionnement mondialisée :

- Aucun n'a que des fournisseurs Français (vs 26% échantillon global), et aucun n'a que des fournisseurs à l'étranger (vs 4% échantillon global)
- **100% ont des fournisseurs en France et à l'international** (vs 70% échantillon global)

FOCUS : Délocalisations et performance, des liens ?

- Les entreprises qui délocalisent sont celles qui sont le plus en sous-performance: 19% au total (13% en sous-performance et 6% en nette sous-performance) vs 13% pour celles qui ne délocalisent pas.
- Les entreprises qui délocalisent sont aussi davantage en surperformance (46%) que celles qui ne souhaitent pas délocaliser (30%).

Analyse comparative de la performance des entreprises qui délocalisent et de celles qui ne délocalisent pas



Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 110 répondants.

	↑ Entreprises en surperformance	↓ Entreprises en sous-performance
Principales filières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Santé 2. Sécurité Défense 3. Mode et Luxe 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Automobile 2. Construction 3. Sécurité Défense
Principales raisons de délocalisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Extension ou nouvelles activités 2. Délocalisation pour la survie de l'entreprise (regagner des marges, demande clients...) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Délocalisation pour la survie de l'entreprise (regagner des marges, demande clients...) 2. Délocalisation d'une partie du processus de production pour gagner en compétitivité
	↓ Délocalisation pour croissance	↓ Délocalisation pour survie

• Comment expliquer ce qui semble **un paradoxe** ? Il s'agit d'entreprises différentes dans un cas ou dans l'autre :

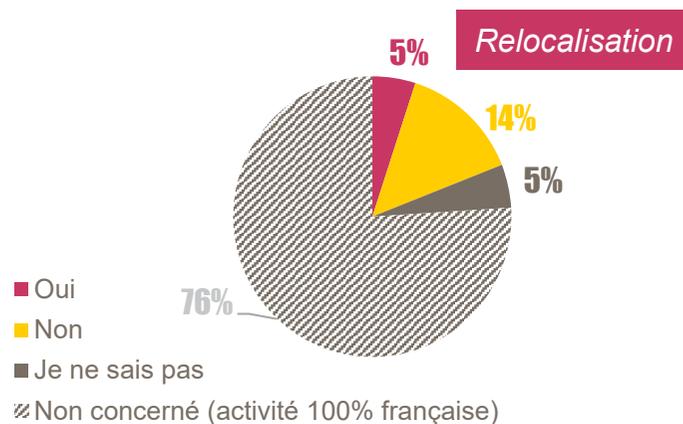
- **Les entreprises en surperformance qui délocalisent sont principalement dans les filières de la Santé et la Sécurité et Défense.** Les raisons derrière ces délocalisations sont la **croissance** (extension de nouvelles activités) et la recherche de marges supérieures.
- **Les entreprises qui sont moins performantes sont en revanche dans les filières Automobile et Construction.** Les raisons de leur délocalisation sont des questions de **survie** et compétitivité.



5% des PME-ETI industrielles déclarent vouloir engager des actions de relocalisation dans les 5 prochaines années

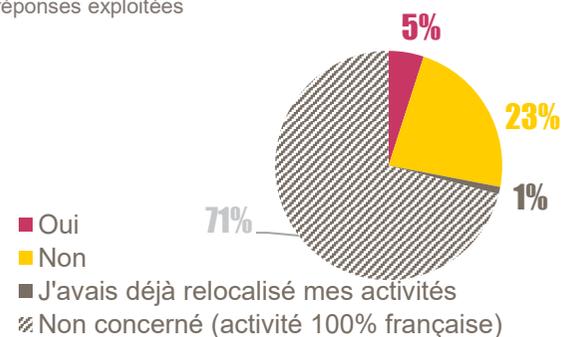
Dans les 5 prochaines années, engagez-vous des actions de relocalisation de tout ou partie de votre outil industriel ou site de production ?

1382 réponses exploitées



Depuis le début de la crise sanitaire, avez-vous déjà engagé des actions de relocalisation de tout ou partie de votre outil industriel ou site de production ?

1382 réponses exploitées



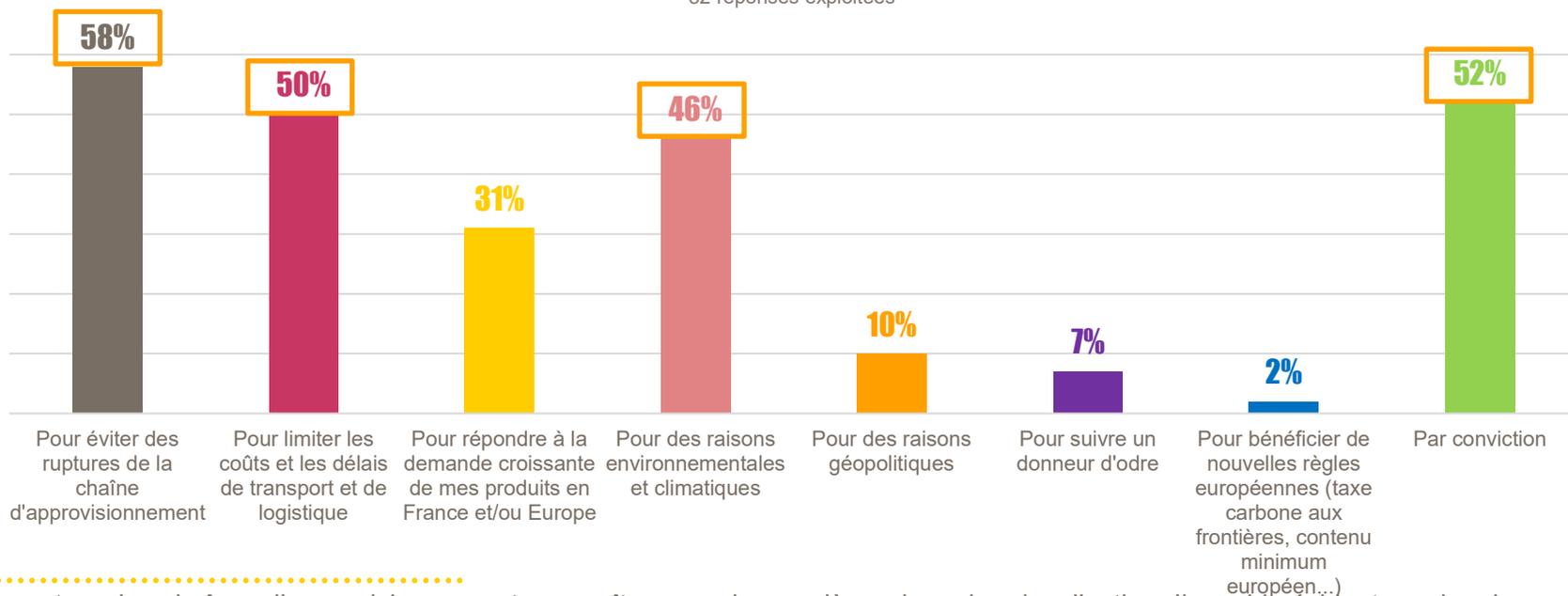
- 5% des entreprises déclarent vouloir relocaliser dans les 5 ans, et elles étaient déjà de l'ordre de 5% à avoir engagé des actions de relocalisation depuis la crise sanitaire, alors que 1% avait déjà relocalisé.
- 14% des entreprises déclarent ne pas vouloir relocaliser.
- Les non concernées (76% de l'échantillon global) considèrent que, étant donné leur activité strictement française, les relocalisations ne sont pas à l'ordre du jour.

La perturbation des chaînes d'approvisionnement et les coûts de transport sont au cœur des décisions de relocalisation, mais ne sont pas les seules motivations

Si vous comptez engager des actions de relocalisation dans les 5 prochaines années, veuillez indiquer pourquoi (3 choix à classer par ordre de priorité)

62 réponses exploitées

Relocalisation



- La rupture des chaînes d'approvisionnement apparaît comme la première raison de relocalisation. Il semble évident que la crise sanitaire, et le blocage des productions qui a suivi, a eu un impact sur la chaîne logistique des PME et ETI industrielles, les incitant à revoir leurs chaînes de production et approvisionnement mondialisée.
- Mais il ne s'agit pas uniquement de choix économiques : **les industriels relocalisent aussi par conviction** (deuxième réponse la plus choisie) et pour des raisons environnementales et climatiques.

Qui sont les PME et ETI industrielles qui projettent de **relocaliser** ?

82 entreprises - 5% de l'échantillon total

Qui sont ces entreprises ?

- 5% des PME veulent relocaliser
- 8% des ETI veulent relocaliser

- 12% des entreprises sont des filiales de groupes étrangers

Position sur la chaîne de production :

dépendance des matières premières et semi-transformées

1. Fabrication de pièces
2. Transformation de matières premières
3. Conception

Relocalisations passées

- 5% avaient déjà engagé des actions de relocalisation depuis le début de la crise sanitaire

Quelles sont les 3 filières les plus concernées ?

1. Mode et Luxe
2. Agroalimentaire
3. Automobile

Où sont leurs sites de production ?

Des sites de production localisés plus hors France que les autres entreprises :

- 49% ont la totalité de leurs sites de production en France (vs 85% échantillon global)
- **46% ont des sites de production en France et à l'international** (vs 13% échantillon global)
- 5% ont la totalité de leurs sites de production à l'étranger (vs 2% échantillon global)

Géocalisation Clients

Des clients à l'international et en France :

- 13% ont la totalité de leurs clients en France (vs 41% échantillon global)
- **84% ont des clients France et à l'international** (vs 56% échantillon global)
- 3% ont la totalité de leurs clients à l'étranger (vs 3% échantillon global)

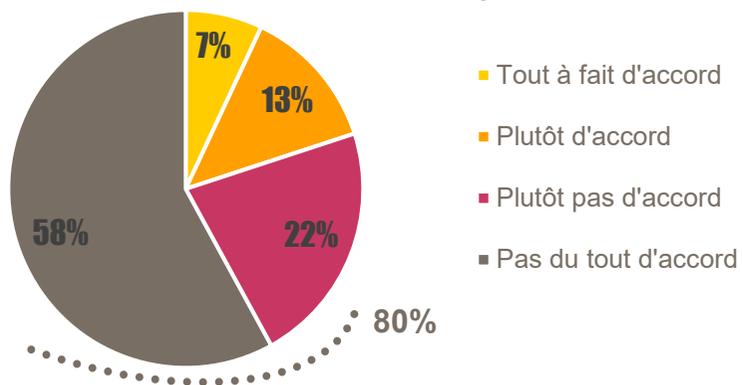
Géocalisation Fournisseurs

Une chaîne d'approvisionnement mondialisée mais aussi très française :

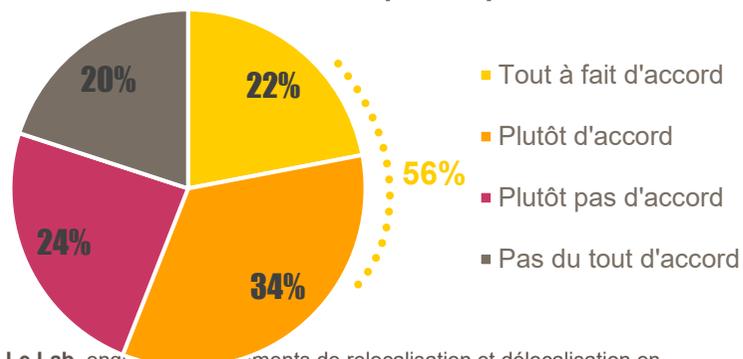
- 6% ont la totalité de leurs fournisseurs en France (vs 26% échantillon global)
- **88% ont des fournisseurs France et à l'international** (vs 70% échantillon global)
- 6% ont la totalité de leurs fournisseurs à l'étranger (vs 4% échantillon global)

80% des dirigeants pensent que la relocalisation est possible dans leurs filières

Dans ma filière, la relocalisation est impossible



Dans ma filière, il est difficile de relocaliser si le principal donneur d'ordre ne le fait pas en premier

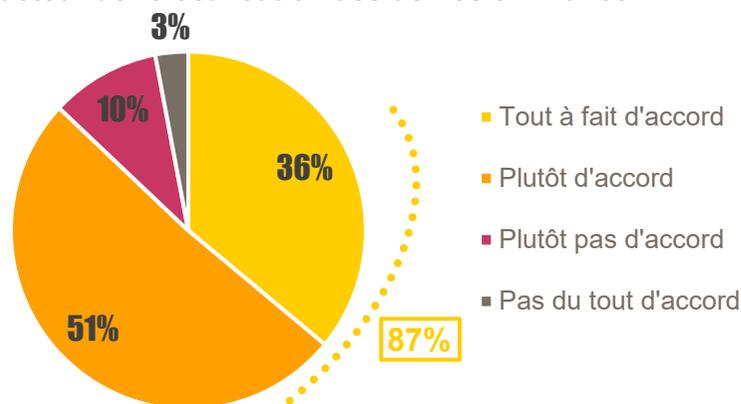


Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

- 80% des dirigeants pensent que la relocalisation est possible dans leur filière.
- En revanche, une majorité d'entre eux - 56% - pensent qu'il est difficile de relocaliser dans leur filière si le principal donneur d'ordre ne le fait pas en premier.
- Les spécificités par filière sont données en partie 6.

Pour les PME-ETI industrielles, la robotisation est, sans surprise, indispensable à la relocalisation

Favoriser la robotisation de l'industrie pourrait être un facteur de relocalisation des usines en France



Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

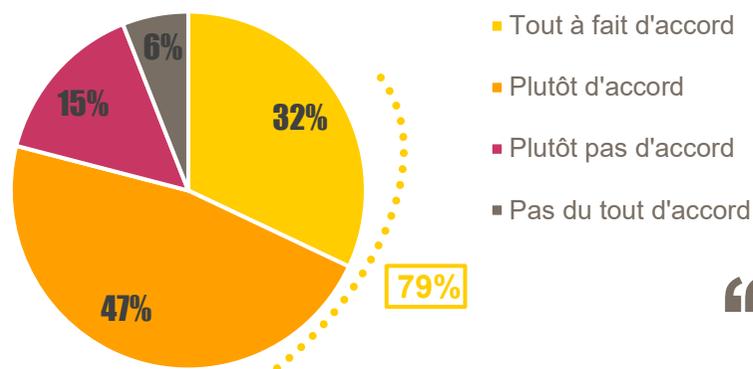
- 87% des dirigeants estiment que la robotisation est un facteur de relocalisation des usines en France.
- Cela peut se comprendre par l'importance que la robotisation revêt plus largement dans le regain de compétitivité du secteur industriel. Dans une étude publiée en 2021 par Bpifrance (Réindustrialisons en France : vers une industrie innovante et créatrice d'emplois), 13 dirigeants de PME et ETI industrielles montrent comment la robotisation, et plus largement, la transformation vers l'industrie 4.0, apparaissent comme des solutions pour gagner en flexibilité.

“ Via la robotisation, je vais récupérer de mes clients la fabrication d'équipements qu'ils fabriquent en zone low cost. ”

Entreprise avec une croissance dans la moyenne, de 10 à 49 salariés, dans la filière de l'Aéronautique, et de la Sécurité et Défense, qui compte relocaliser.

Plus étonnant, d'après nos répondants, la taxe carbone est perçue positivement pour l'industrie française

La taxe carbone aux frontières permettra de préserver la compétitivité et favoriser l'innovation de l'industrie en France



- 79% des dirigeants estiment que la taxe carbone aux frontières permettra de préserver la compétitivité et de favoriser l'innovation de l'industrie en France.
- Nous émettons quelques nuances sur ce chiffre car nous n'avons pas questionné le degré de connaissance de la taxe carbone des répondants. Et certains retours qualitatifs nous laissent penser que l'adhésion à la taxe carbone n'est pas si large.

“ Si les règles du jeu de la concurrence déloyale des pays émergents change, je resterai en France. Sinon, on sera obligé de partir pour survivre ”

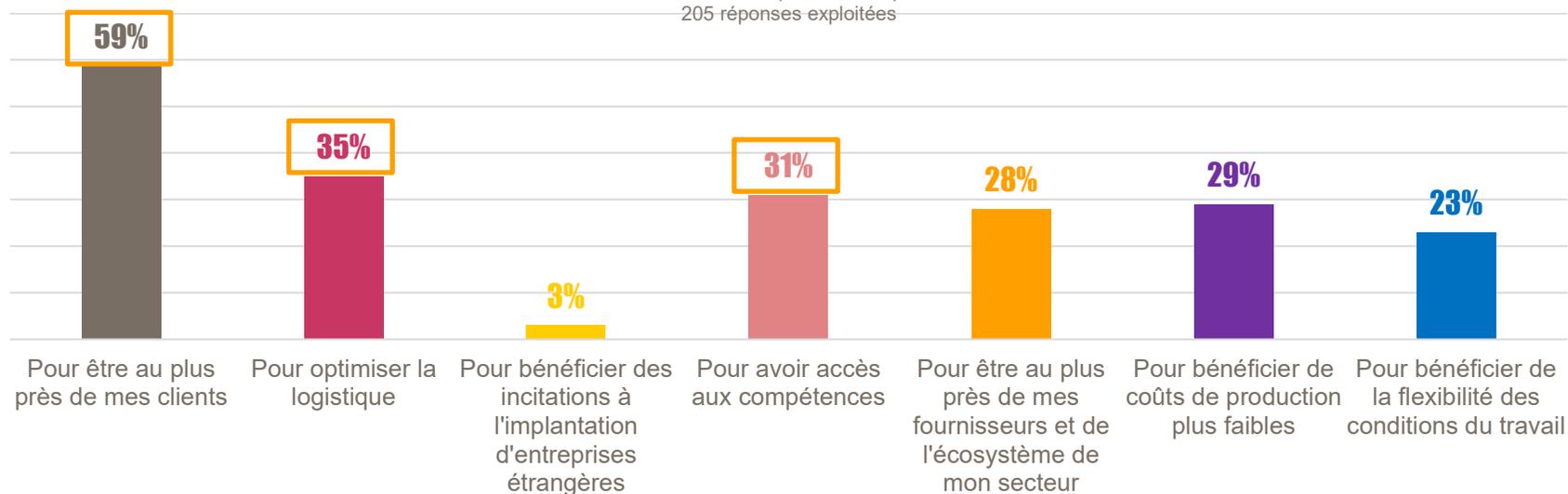
Entreprise plutôt en sous-performance, de 10 à 49 salariés, avec des clients dans plusieurs filières (Ferroviaire, Santé, Mines et métallurgie, Mode et Luxe, Sécurité et Défense...).

Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

Les entreprises qui ne souhaitent pas relocaliser le justifient par leur proximité clients avant tout

Si vous ne comptez pas engager des actions de relocalisation, veuillez indiquer les raisons pour ne pas relocaliser

3 choix à classer par ordre de priorité
205 réponses exploitées



Relocalisation

- 14% des dirigeants répondent qu'il ne souhaitent pas relocaliser dans les 5 prochaines années. La raison la plus citée est encore une fois de l'ordre de la relation client. Les autres raisons sont tout aussi nombreuses que diverses : l'optimisation de la logistique, l'accès aux compétence, l'écosystème de partenaires/fournisseurs, et la faiblesse des coûts de production.
- Les faibles coûts de la main d'oeuvre à l'étranger ne sont donc pas la raison principale de non relocalisation des activités. En effet, les salaires en Asie ayant désormais augmenté depuis les années 2010, avec des hausses des salaires de 15%*, d'autres motifs retiennent les industriels à l'étranger, comme le montre le graphe ci-dessus.

Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 205 répondants.

* Données OCDE citées dans F. Gonand, « Relocalisation : laisser les entreprises décider et protéger leur actionariat », Septembre 2020, Fondapol.

Relocalisations et Délocalisations | Bpifrance Le Lab

FOCUS : Relation entre ouverture de nouveaux sites de production et délocalisations /relocalisations

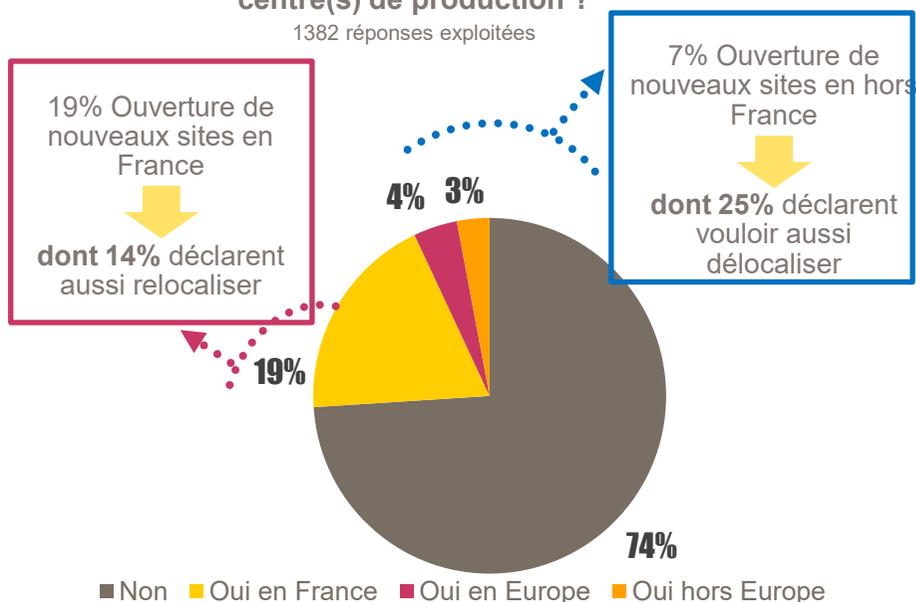
- Quel est le lien entre l'ouverture de nouveaux sites de production et les délocalisations et relocalisations ?
- Pour rappel : 26% des entreprises souhaitent ouvrir de nouveaux sites de production, dont les $\frac{3}{4}$ en France.
- Parmi les 7% d'entreprises qui déclarent vouloir ouvrir des sites de production hors France (4% et 3% encadré en bleu ci-après), 25% déclarent aussi délocaliser. Ce pourcentage est nettement supérieur, en termes relatifs, aux délocalisations sur l'échantillon global, qui sont de 3,5 %.
- Parmi les 19% d'entreprises qui déclarent vouloir ouvrir des sites de production en France (en rose ci-après), 14% comptent relocaliser. Encore une fois, ce pourcentage est nettement supérieur au 5% de l'échantillon global qui déclare vouloir relocaliser.

Conclusion

- Il y a un lien entre l'ouverture des sites de production à l'international et la délocalisation : les entreprises qui ouvrent à l'international sont aussi plus nombreuses à déclarer vouloir délocaliser. Une ouverture sur 4 pourrait être une délocalisation.
- Il y a un lien aussi entre l'ouverture en France et la relocalisation : les entreprises ouvrant en France sont aussi plus nombreuses à déclarer vouloir relocaliser.

Pensez-vous développer un ou plusieurs nouveau(x) centre(s) de production ?

1382 réponses exploitées



Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants.

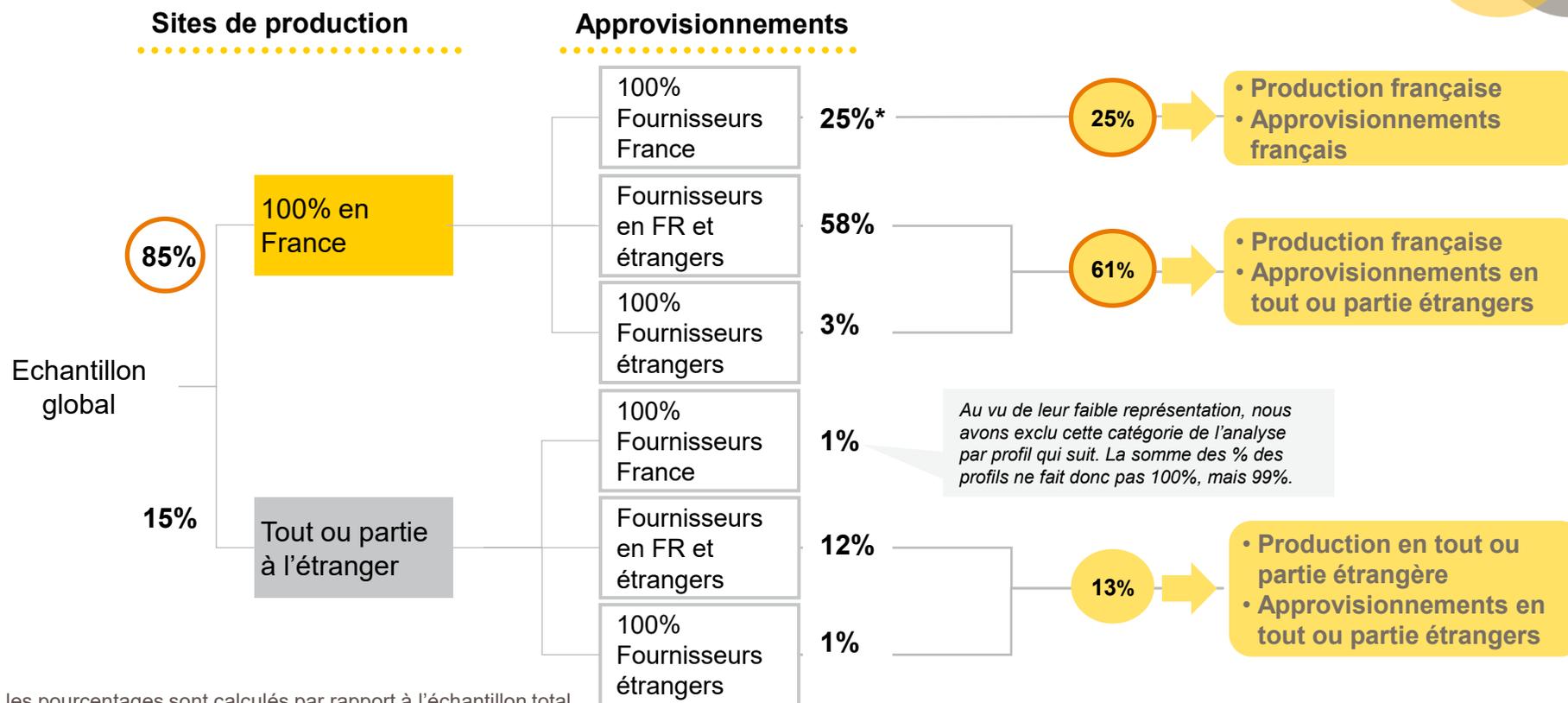


Pour mieux comprendre les choix et comportements des PME et ETI industrielles, nous proposons une analyse par profils, réalisés à partir de la localisation des sites de production, et de la localisation des fournisseurs France, Europe hors France, et hors Europe).

Pour chaque groupe d'entreprise nous avons analysé les paramètres suivants :

-  **Taille des entreprises** Deux grandes catégories: les PME (de 10 à 249 salariés) et les ETI (de 250 à plus de 1000 salariés).
-  **Position sur la chaîne de valeur** A quelle(s) étape(s) sur la chaîne de valeur l'entreprise intervient. Cela va de la conception aux services à l'industrie.
-  **Géographie des clients** La localisation des clients peut être en France, en Europe, hors d'Europe.
-  **Filières d'appartenance des clients** La filière permet de recenser les marchés dans lesquels interviennent les entreprises.
-  **Typologie des clients** 5 profils de clients pouvaient être choisis : Grands Groupes, PME-ETI, B-to-C, Collectivités / Administrations publiques, TPE.
-  **Délocalisation** Projection sur des délocalisations dans les 5 prochaines années.
-  **Relocalisation** Projection sur des relocalisations dans les 5 prochaines années.

Sur les 85% de PME-ETI industrielles produisant uniquement en France : 25% s'approvisionnent en France et 61% s'approvisionnent en tout ou partie à l'étranger



*Tous les pourcentages sont calculés par rapport à l'échantillon total.
Exemple : 25% de l'échantillon a 100% de ses sites de production en France et 100% de ses fournisseurs en France

3 groupes de PME-ETI industrielles se distinguent

Nom donné à chaque groupe d'entreprises

25%

- Production française
- Approvisionnements français

Les 100% Made in France

61%

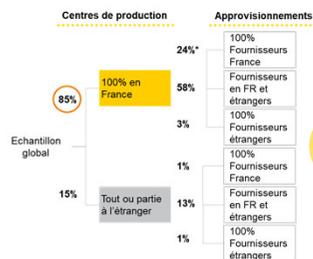
- Production française
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Mixtes

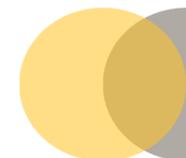
13%

- Production en tout ou partie étrangère
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Globalisées



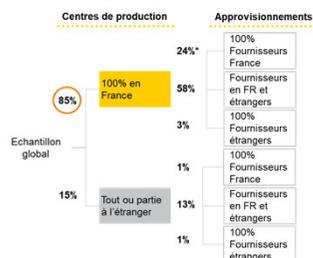
Les « 100% Made in France »



25%

- Production française
- Approvisionnements français

Les 100% Made in France

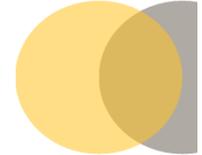


- Des entreprises avec des débouchés très largement français.
- Principalement dans l'Agroalimentaire et la Construction.
- Plutôt dans la transformation de matières premières, la fabrication de pièces et l'assemblage.

Exemples d'entreprises

- Entreprise de découpe de viande et prestations pour les grandes surfaces, 1000 employés.
- Fabricant de portes et fenêtres en bois sur mesure, entre 100 et 250 employés.

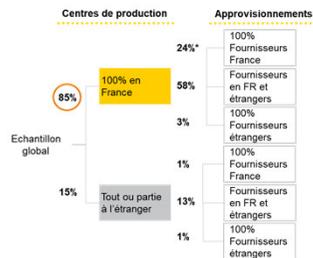
Les « Mixtes »



61%

- Production française
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Mixtes



- C'est la majorité de l'échantillon : des entreprises ouvertes à l'international (pour leurs approvisionnements et leurs clients) mais avec leur base de production située en France.
- Les Mixtes ont des débouchés un peu plus diversifiés géographiquement que les 100% Made in France.
- Plutôt dans la fabrication de pièces à partir de plastique pour la Construction et l'Automobile par exemple, ou engrais et machines pour l'Agroalimentaire.

Exemples d'entreprises

- Entreprise de solutions digitales de contrôle dans l'Agroalimentaire, la Construction (50-250 employés).
- Entreprise dans l'impression, transformation de films plastiques pour l'Agroalimentaire, la Santé et autres secteurs (50-250 employés).

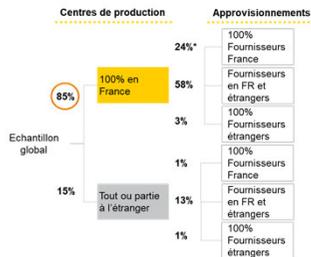
Les « Globalisées »

13%

- Production en tout ou partie étrangère
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Globalisées

- Entreprises très internationalisées, de plus grande taille.
- L'automobile est le 1er secteur représenté dans ce sous-échantillon, suivi de l'Agroalimentaire et de la Santé.
- Ces entreprises fabriquent des pièces comme des frises, ou des revêtements pour automobiles et suivent leurs clients qui sont pour moitié à l'international.



Exemples d'entreprises

- Entreprise de vente de presses européennes importées, d'équipements et aménagements électroniques pour l'automobile et autres secteurs (10 et 49 employés).
- Entreprise de composants en cuivre, aluminium, (...), pour l'Automobile, l'Aéronautique, la Mode et Luxe, (...), (250-1000 employés), plusieurs sites de production à l'international.

Comparaison des profils



Taille des entreprises

98% de PME
2% d'ETI



Position sur la chaîne de valeur



Géographie des clients

• 88% en France
• 9% Europe
• 3% hors Europe



Filières d'appartenance des clients

1. Agroalimentaire
2. Construction
3. Automobile



Typologie des clients

• PME-ETI 32%
• Grands Groupes 30%
• TPE 17%
• Collectivités/administrations publiques 11%
• B to C 10%



96% de PME
4% d'ETI

• 71% en France
• 20% en Europe
• 9% hors Europe

1. Agroalimentaire
2. Construction
3. Automobile

• Grands Groupes 35%
• PME-ETI 32%
• TPE 16%
• Collectivités/administrations publiques 11%
• B to C 6%



85% de PME
15% d'ETI

• 54% France
• 28% en Europe
• 18% hors Europe

1. Automobile
2. Agroalimentaire
3. Santé

• Grands Groupes 36%
• PME-ETI 32%
• TPE 15%
• Collectivités/administrations publiques 10%
• B to C 7%

- **Les Globalisées comptent plus d'ETI que les Mixtes et les 100% Made in France.**
- Parmi les ETI : 38% sont des Globalisées (vs 11% PME), 52% sont des Mixtes (vs 61% pour les PME) et 9% des 100% Made in France (vs 26% pour les PME).
- Plus les entreprises sont implantées à l'international, plus le positionnement de l'entreprise sur la chaîne de valeur d'un produit est en amont.
- **Les profils confirment la relation entre présence à l'international de la chaîne de production et clients** : la part des clients européens et non européens est plus importante chez les Globalisées.
- **L'Automobile est le secteur le plus présent parmi les entreprises Globalisées (dépendantes de chaînes mondialisées des Grands Groupes).**
- La typologie des clients est relativement similaire entre les 3 groupes d'entreprises : 1/3 PME-ETI, 1/3 Grands Groupes, 15% environ TPE et le reste administrations publiques ou BtoC.

Les enjeux en termes de délocalisation et de relocalisation sont bien différents



25%

- Production française
- Approvisionnements français

Les 100% Made in France

- La délocalisation n'est pas à l'ordre du jour. Quelques indécis mais sans risque apparent.
- La France reste le pays d'implantation actuel et futur.

61%

- Production française
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Mixtes

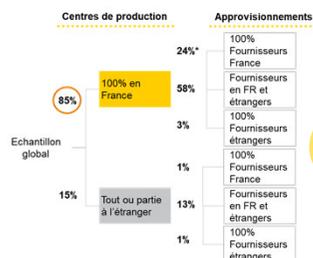
- La délocalisation est un sujet marginal mais réel pour ces entreprises.
- La relocalisation (pour leurs approvisionnements/sous-traitants) est aussi un sujet minoritaire (dans les mêmes proportions que les délocalisations).

13%

- Production en tout ou partie étrangère
- Approvisionnements en tout ou partie étrangers

Les Globalisées

- La délocalisation est un gros sujet pour ces entreprises, contrairement aux 100% Made in France et aux Mixtes.
- Néanmoins, la relocalisation est un mouvement encore plus important (en terme relatif) que la délocalisation.



Délocalisations et relocalisations augmentent avec le degré d'internationalisation de l'entreprise



25% de l'échantillon global



61% de l'échantillon global



13% de l'échantillon global



Délocalisation

- 11% incitées à délocaliser par leurs clients sur les 5 dernières années
- **Aucune ne compte engager une délocalisation**
- 15% sont indécises quant à une délocalisation future



Relocalisation

- **Pas concernées**

- **26% incitées à délocaliser par leurs clients sur les 5 dernières années (souvent pour continuer la relation contractuelle)**
- **4% comptent engager une délocalisation**
- **24% sont indécises quant à une délocalisation future**

- 81% se disent non concernées
- 12% ne comptent pas relocaliser
- 3% sont indécises
- **4% vont relocaliser**

- **41% incitées à délocaliser par leurs clients sur les 5 dernières années (souvent pour continuer la relation contractuelle)**
- **9% comptent engager une délocalisation**
- **42% sont indécises quant à une délocalisation future**

- 26% se disent non concernées
- 37% ne comptent pas relocaliser
- 16% sont indécises
- **21% vont relocaliser**

- La part des entreprises incitées à délocaliser dans le passé est relativement importante (26% pour les Mixtes et 41% pour les Globalisées), dont la moitié pour éviter une rupture de contrat.

- Les souhaits de délocalisation à l'avenir sont faibles mais bien réels, d'autant plus que la part des indécises sur une délocalisation future, parmi les Mixtes et les Globalisées, est importante (respectivement 24% et 42%).

- Les « 100% Made in France » ne souhaitent pas délocaliser : cela renforce l'idée que plus les clients sont internationaux, plus les entreprises sont aussi poussées à aller à l'international. Seule une poignée d'entre elles envisagent d'ailleurs d'ouvrir de nouveaux sites de production à l'étranger.

- La relocalisation est à l'agenda des entreprises Globalisées : 21% affirment vouloir relocaliser et 16% être encore indécises pour le faire.

6

**FILIÈRES : DES
SPÉCIFICITÉS FACE
AUX
DÉLOCALISATIONS
ET
RELOCALISATIONS**

A chaque filière ses spécificités

Les filières ne sont pas toutes touchées de la même manière par les mouvements de relocalisation et délocalisation. Les dynamiques qui conduisent les entreprises de ces filières à choisir une implantation hors France ou en France sont parfois très différentes.

Nous avons analysé cinq filières en particulier, détaillées dans les slides suivantes :

-  l'Automobile,
-  l'Aéronautique,
-  la Mode et Luxe,
-  la Santé,
-  l'Agroalimentaire.

Elles se distinguent des autres par leurs poids relatifs dans l'échantillon et par l'impact plus marqué des mouvements de délocalisation et relocalisation

Pour l'Automobile, les clients (Grands Groupes pour moitié) jouent un rôle clé et incitent les entreprises à les suivre sur place. C'est aussi le cas pour l'Aéronautique. Ces deux filières sont assez similaires, car les entreprises travaillent souvent pour les deux : 40% des entreprises de l'Automobile ont aussi des clients dans la filière Aéronautique. Et à l'inverse, 50% des entreprises de l'Aéronautique ont des clients dans la filière Automobile.

Des filières sont en revanche dans une dynamique de relocalisation. C'est le cas de la Mode et le Luxe et l'Agroalimentaire. A l'inverse, au sein de la filière Santé, qui a fait l'objet de nombreux débats suite à la crise sanitaire, les PME et ETI industrielles ne semblent pas être dans une dynamique de relocalisation.

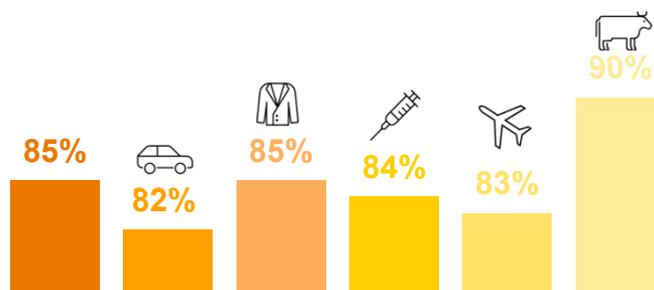
D'autres filières présentent des particularités.

Il ressort par exemple que les entreprises des filières de l'Energie et de la Sécurité et Défense (agissant dans des secteurs plus réglementés et stratégiques), ont été impactées de manière significative par des obligations de « local content ».

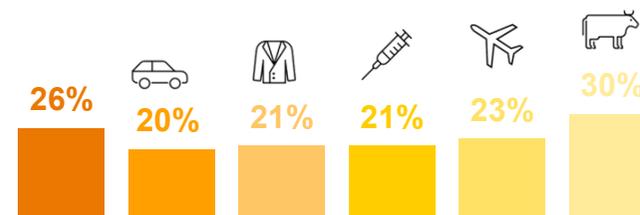
Le local content est une pratique qui vise à demander de justifier qu'une part du produit final soit produite localement, dans le pays destinataire du produit. Cela signifie que les entreprises sont obligées, pour vendre leurs produits, d'installer une partie de leurs usines de production sur place. Il s'agit d'un choix : soit les entreprises ne vendent plus sur le marché de destination, soit elles s'installent.

Analyse comparative des filières : sites de production, fournisseurs et clients

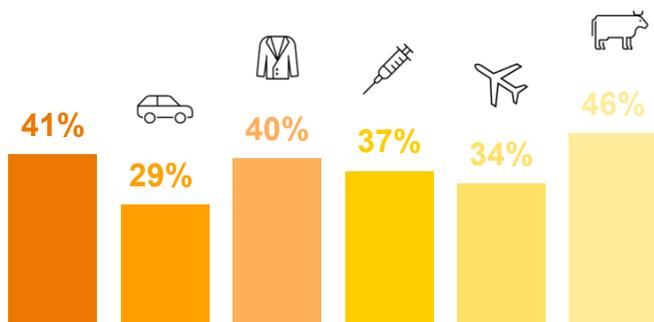
Part des sites de production qui sont 100% en France, comparaison filières et échantillon global



Part des fournisseurs qui sont 100% en France, comparaison filières et échantillon global



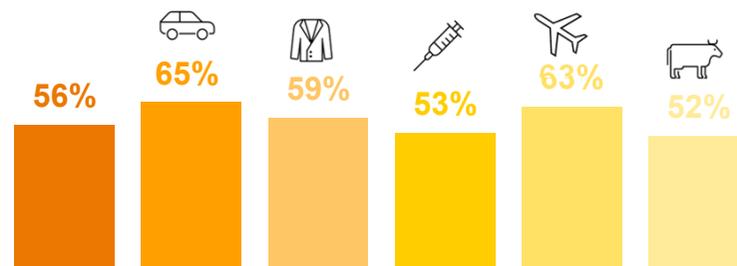
Part des clients qui sont 100% en France, comparaison filières et échantillon global



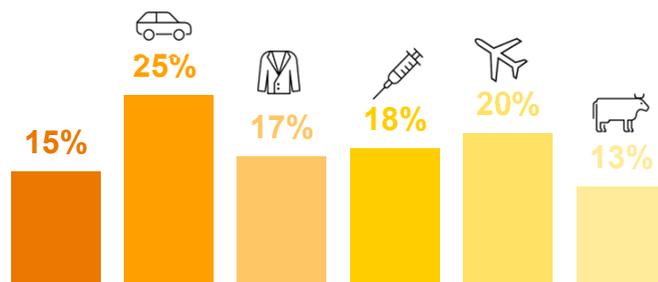
Source : **Bpifrance Le Lab**, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants
Relocalisations et Délocalisations | Bpifrance Le Lab

Analyse comparative des filières : relocalisation, enchères inversées, local content

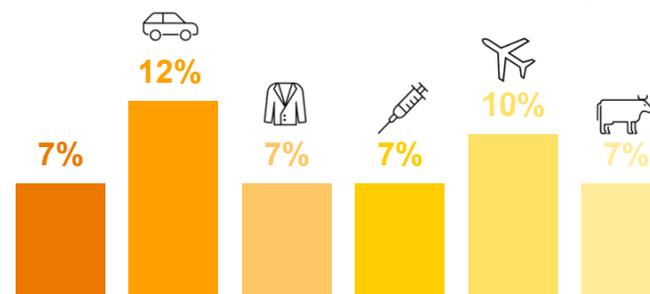
« Dans ma filière, il est difficile de relocaliser si le principal donneur d'ordre ne le fait pas en premier », comparaison filières et échantillon global



Entreprises qui ont répondu être concernées par les enchères inversées, comparaison filières et échantillon global



Entreprises qui ont répondu être concernées par le local content, comparaison filières et échantillon global



Source : Bpifrance Le Lab, enquête « Mouvements de relocalisation et délocalisation en France » du 02/09 au 05/10, base échantillon 1382 répondants
Relocalisations et Délocalisations | Bpifrance Le Lab

Filière Automobile : le donneur d'ordre dicte sa loi

342 entreprises, 24% de notre échantillon, 94% de PME, 4% d'ETI

- **La filière Automobile est la filière qui présente la plus forte dépendance aux donneurs d'ordre sur le choix d'implantation de ses activités :**
 - 35% d'entre elles ont été incitées à délocaliser par leurs clients dans les cinq dernières années (contre 23% toutes filières confondues), souvent sous condition du maintien des relations contractuelles.
 - 65% pensent que la relocalisation est difficile si le donneur d'ordre n'initie pas le mouvement, soit 9 points de plus que l'échantillon global.
 - 42% de leurs clients sont des Grands Groupes. Ce taux augmente pour les entreprises de cette filière qui déclarent vouloir délocaliser.
- **L'ouverture de nouveaux sites de production à l'étranger (en Europe surtout) est plus importante que pour les autres filières**, sauf pour l'Aéronautique qui présente des résultats similaires. Cela est en cohérence avec le fait que seule 1 voiture sur 5 est assemblée en France (source: [The shift project, 2021](#)).
- Les PME et ETI de cette filière sont dépendantes des cahiers des charges des clients et exposées aux hausses des prix des matières premières qu'elles ne peuvent que partiellement répercuter sur leurs produits. En effet :
 - 25% d'entre elles ont déjà été soumises au phénomène d'enchères inversées.
 - 12% des entreprises ont déjà été soumises aux règles de local content, faisant de la filière automobile la plus concernée par cet enjeu.
- A cela s'ajoute que les entreprises de la filière Automobile qui souhaitent délocaliser sont en sous-performance par rapport à d'autres qui délocalisent ou par rapport à l'échantillon global. Les raisons principales de délocalisation sont en effet de regagner des marges et gagner en compétitivité.



Chaîne de valeur



Sites de production

- **27%** de ces entreprises déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production (vs 26% sur l'échantillon global).



Délocalisation

- 4% déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années.
- Les raisons plus citées:
 - Regagner des marges et suivre la demande des clients.
 - Délocalisation de certains process pour gagner en compétitivité.
- **26%** sont indécises sur une délocalisation future.
- **35%** ont été incitées à délocaliser sur les 5 dernières années, dont la majorité sous condition du maintien des relations contractuelles.



Relocalisation

- **5%** de ces entreprises comptent relocaliser dans les 5 prochaines années.

Filière Mode et Luxe: la filière qui relocalise le plus

222 entreprises, 17% de notre échantillon, 96% de PME, 4% d'ETI



- La filière Mode et Luxe ressort comme la filière qui relocalise le plus :
 - 10% pensent relocaliser dans les 5 prochaines années,
 - 7% ont déjà entamé des actions de relocalisation.
- Les entreprises de cette filière se sont trouvées historiquement confrontées à la concurrence asiatique, mais également nord africaine, italienne et portugaise. L'Asie a le quasi monopole sur la production de textiles.
- Les PME et ETI de cette filière s'approvisionnent en effet plus en dehors de la France : 6% s'approvisionnent intégralement à l'étranger (vs 4% au niveau de l'échantillon global) et 74% ont des approvisionnements qui sont un mix français et étranger, soit 4 points de plus que l'échantillon global.
- La crise sanitaire et économique a révélé la forte dépendance de ces entreprises aux approvisionnements et aux flux tendus (avec des collections qui changent parfois plusieurs fois par an). **Les préoccupations de logistique et de rupture des chaînes d'approvisionnement sont en effet les raisons les plus fréquemment citées de ces relocalisations.**
- **Une autre raison ressort aussi : le respect de l'environnement.** Le cas d'Aigle, ayant annoncé une relocalisation pour ne laisser que « d'autres empreintes que celles de ses pas », est un exemple parmi d'autres.
- **L'enjeu pour cette filière est double :**
 - Rapatrier les sous-traitants de fabrication de vêtements depuis des pays européens ou hors Europe ;
 - Reconstituer (parfois à partir de zéro) la filière avec la fabrication du textile en France ou en Europe.



Chaîne de valeur



Sites de production

- 33% de ces entreprises déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production (vs 26% sur l'échantillon global).



Délocalisation

- 6% déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années.
- Les raisons les plus citées:
 - Ouverture de nouvelles activités ou extensions.
 - Regagner des marges/suivre la demande des clients.
 - Délocalisation de certains process pour gagner en compétitivité.
- 29% sont indécises sur une délocalisation future.
- 25% ont été incitées à délocaliser sur les 5 dernières années.



Relocalisation

- 10% de ces entreprises comptent relocaliser dans les 5 prochaines années.
- 7% ont déjà entamé des actions de relocalisation depuis le début de la crise sanitaire (vs 5% échantillon total).

Filière Santé : une filière dynamique ... qui délocalise

282 entreprises, 21% de notre échantillon, avec 95% de PME, 5% d'ETI.

- La filière Santé est la plus présente parmi les 3,5% d'entreprises souhaitant délocaliser dans les cinq prochaines années.
- Dans cette filière, 6% des PME-ETI industrielles souhaitent délocaliser. Ces délocalisations seraient impulsées par une dynamique de croissance et/ou la volonté d'augmenter les marges :
 - Ces entreprises sont plus en surperformance par rapport aux autres entreprises qui délocalisent (Automobile en particulier).
 - Ces entreprises délocalisent avant tout pour extension de leur activité.
- 27% des entreprises de cette filière souhaitent ouvrir des nouveaux sites de production : 1/3 de ces ouvertures devraient se faire en dehors de France.
- La motivation principale de ces nouveaux sites de production est la volonté de se rapprocher de ses clients.
- Les clients de cette filière sont en effet un peu plus à l'étranger par rapport à l'échantillon global, ce qui peut expliquer cette dynamique d'ouverture à l'international.
- La crise sanitaire ne semble pas avoir enclenché un fort mouvement de rapatriement des sites de production car 5% souhaitent relocaliser, en ligne avec l'échantillon global.



Chaîne de valeur

Conception
Transformation de matières
Fabrication de pièces
Fabrication biens équipements
Assemblage
Distribution
Recyclage
Services à l'industrie



Sites de production

- 27% de ces entreprises déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production (vs 26% sur l'échantillon global).



Délocalisation

- 6% déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années.
- Les raisons les plus citées:
 - Regagner des marges/suivre la demande des clients
 - Ouverture de nouvelles activités ou extensions
 - Délocalisation de certains process pour gagner en compétitivité
- 25% sont indécises sur une délocalisation future.
- 28% d'entre elles ont été incitées à délocaliser sur les 5 dernières années.



Relocalisation

- 5% de ces entreprises comptent relocaliser dans les 5 prochaines années.
- 16% ne souhaitent pas relocaliser, et 73% ne se sentent pas concernées

Filière Aéronautique : filière en difficulté qui relocalise par conviction

252 entreprises, 18% de notre échantillon, avec 95% de PME, 5% d'ETI.



- **6% des entreprises de la filière Aéronautique déclarent vouloir relocaliser dans les 5 années à venir.** Et pourtant, les PME et ETI de cette filière considèrent avoir plus de difficultés à relocaliser si le principal donneur d'ordre ne le fait pas (63% vs 56% pour l'échantillon global). Comment expliquer cela? **Ces industriels relocaliseraient principalement par conviction.**
- **Cette filière a un niveau de performance inférieur aux autres (selon notre échantillon) : 19% d'entre elles se considèrent en sous-performance, contre 15% pour l'échantillon global.**
- **Elle sont aussi un peu moins nombreuses à déclarer ouvrir de nouveaux sites de production** (25% vs 26% pour l'échantillon global) et parmi les raisons de ces ouvertures, on trouve certes le rapprochement avec les clients, mais aussi l'optimisation des coûts de production et le contournement des barrières réglementaires.
- **Parmi celles qui délocalisent, aucune ne le fait pour une ouverture d'activité nouvelle.**
- Ces entreprises, comme pour l'Automobile, sont aussi dépendantes des cahiers de charge des constructeurs de l'aviation :
 - Les clients sont des Grands Groupes (41%), suivis de PME-ETI (34%).
 - 20% (vs 15% l'échantillon global) se disent concernées par les enchères inversées.
 - 10% par le *local content*.



Chaîne de valeur



Sites de production

- **25%** de ces entreprises déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production (vs 26% sur l'échantillon global).



Délocalisation

- 3% déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années
- Les raisons les plus citées :
 - Regagner des marges ou suivre la demande des clients
 - Délocalisation de certains process pour gagner en compétitivité
- **23%** sont indécises sur une délocalisation future.
- 34% d'entre elles ont été incitées à délocaliser sur les 5 dernières années.



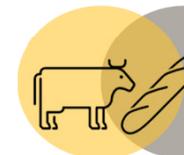
Relocalisation

- **6%** de ces entreprises comptent relocaliser dans les 5 prochaines années.
- 14% ne souhaitent pas relocaliser, et 77% ne se sentent pas concernées.

Filière Agroalimentaire : une filière ancrée en France qui relocalise

489 entreprises, 36% de notre échantillon, avec 95% de PME, 5% ETI.

- La filière Agroalimentaire est particulièrement implantée sur le territoire national :
 - 90% de ces entreprises ont 100% de leurs sites de production en France (vs 85% pour l'échantillon global).
 - Leurs clients sont aussi plus en France que les autres filières : 46% des clients se trouvent en France, alors que c'est 29% pour l'Automobile.
- C'est une filière qui relocalise : 4,5% des répondants déclarent vouloir relocaliser dans les 5 prochaines années. Les raisons sont d'ordre logistique : éviter les ruptures de chaînes d'approvisionnement et baisser les coûts de transport.
- Les clients étant en France, la filière Agroalimentaire n'est que peu concernée par les enjeux de délocalisation. Il s'agit en effet du premier secteur parmi ceux qui ne souhaitent pas délocaliser.
- Cela peut aussi s'expliquer par la typologie des clients : les Grands Groupes ne représentent que 1/3 des clients, l'autre tiers étant des clients PME-ETI, alors que pour l'Automobile les clients Grands Groupes sont de 10 points de plus (42%).



Chaîne de valeur



Sites de production

- **25%** de ces entreprises déclarent vouloir ouvrir de nouveaux sites de production (vs 26% sur l'échantillon global).



Délocalisation

- 2% déclarent vouloir délocaliser dans les 5 prochaines années
- Les raisons plus citées :
 - Regagner des marges/suivre la demande des clients et ouverture de nouvelles activités ou extension
 - Délocalisation de certains process pour gagner en compétitivité
- **21%** sont indécises sur une délocalisation future.
- 15% d'entre elles ont été incitées à délocaliser sur les 5 dernières années.



Relocalisation

- **4,5%** de ces entreprises comptent relocaliser dans les 5 prochaines années.
- 12% ne souhaitent pas relocaliser, et 80% ne se sentent pas concernées.



Bpifrance-
lelab@bpifrance.fr

www.lelab.bpifrance.fr

www.twitter.com/BpifranceLeLab

